

LE MOT BIBLIQUE DU JOUR MALAKH

Ce mot signifie en son sens d'origine, tantôt un message ou tantôt un signal ou tantôt un évènement ou bien un prodige ou de façon plus globale tout support, de quelque nature qu'il soit, de ce message qui émane directement et sans intermédiaire du Divin

Une clarification est absolument nécessaire pour ne pas se fourvoyer vers d'autres sens dérivés de ce vocable, qui sont à reléguer à d'autres situations car **Malakh'** signifie prioritairement, en hébreu biblique du Rouleau, toute manifestation émanant directement et exclusivement de Dieu Lui-même.

DISTINCTIONS PREALABLES A FAIRE :

Il faut faire deux distinctions fondamentales, quant à ce terme :

1°) La première, c'est qu'il ne faut pas confondre un **Malakh'** de ce QUI N'EST PAS un Malakh', en particulier, dans le cas où nous aurions affaire à un humain qui serait le porteur présumé d'un message divin. En cette hypothèse, ceci ne pourrait tout au plus avoir lieu que par le biais d'un rêve. (Nombres 12, 6).

En ce cas, il ne s'agit plus d'une intervention directe de Dieu sur le monde matériel, mais seulement doublement indirecte, par un homme et par son songe.

Il ne faut plus parler alors de **Malakh'** mais de prophétisme (vrai ou faux prophète, crédible ou non crédible). Un prophète se dit en hébreu **Nabi** (*voir ce terme aux implications variées c'est-à-dire un porteur de message, un messenger, et non plus un Malakh'*)

2°) La deuxième distinction, c'est de prendre conscience que sa traduction d'origine grecque, celle de αγγελος (angelos) a donné lieu, par une seconde traduction du grec au français, au mot chrétien de « ange », terme inspiré originellement par la mythologie grecque (*), et lequel concept prévaut parfois pour traduire **Malakh'**,

() Les grecs déifiaient tout, et la septante grecque, pour traduire ce vocable, n'a rien trouvé de mieux qu'à emprunter à la mythologie hellène et à comparer **Malakh'** à une déesse mineure des enfers, et à le traduire par son appellation, αγγελος (angelos) ce qui a donné lieu à notre mot « ange ». Or un tel concept en demi-dieux, quelle que soit la dénomination qu'on leur attribue (anges, ou saints patrons ou autres) est un concept aberrant et impensable dans le message de monothéisme absolu et abstrait et sans auxiliaire édicté par Moïse.*

*Pour autant, la mythologie des grecs a influencé les pays de la région, et a fortement contribué à « déjudaiser » certains courants de la pensée juive dont certains ont voulu penser « plus grec que grec » et emprunté des concepts que voulait justement combattre Moïse dans une religion neuve et sans nul auxiliaire divin, quel qu'il soit, sans **Elohim Akh'érim**. (Décalogue)*

MODALITES D'EXPRESSION D'UN MALAKH'

Un **Malakh'**, en tant que manifestation directe de Dieu, peut s'exprimer par des modalités variées.

Ainsi, il peut tout autant désigner une intuition ressentie par instinct et d'inspiration divine, que désigner les Tables de la Loi elles-mêmes servant de « mandataire » divin, c'est-à-dire de guide spirituel en étalon pour les édits de Moïse, ou voire même ce **Malakh'** peut désigner un appui militaire stratégique par Dieu auprès du peuple ou diverses autres situations.

C'est pourquoi, il résulte de ce qui précède que nous ferons d'abord un bref rappel **indissociable** de ce ce qu'édicte en dogme la doctrine de Moïse, depuis le livre de l'Exode, puis nous étudierons en illustrations, quelques exemples pratiques de **Malakh'**

RAPPEL : SUR LA DOCTRINE D'UNICITÉ ABSOLUE DE DIEU PAR LE ROULEAU
Excluant tout concept contraire

I – LE DECALOGUE EST TRES CLAIR : IL REJETTE TOUT *ELOA* PARALLELE

Il nous y est interdit de croire ou d'accorder le moindre crédit à **tout** concept qui introduirait d'autres puissances surnaturelles, **quelles qu'elles soient** qui seraient « extérieures » donc autres que l'Eternel **sans exception aucune**.

D'où qu'on puisse imaginer et situer l'existence de ces pseudo-forces fictives auxiliaires, de ces *élohim* (que cette force soit localisée dans **le ciel**, la terre, l'eau, ou souterraine ou sous-marine ; que cette croyance soit simplement intériorisée (superstition) ou extériorisée (auquel cas c'est alors une idole matérielle *fessel*).

II – MOÏSE NOUS LE RAPPELLERA AVEC FORCE MANTES FOIS

A – Moïse nous rappelle à maintes reprises les données ci-dessus du Décalogue

Mais pour mieux comprendre son dire, nous invitons le lecteur à revoir le sens exact qu'il faut donner au vocable *Temouna* (voir ce mot). Ainsi:

(Deutéronome 4, 25)

« *Quand vous aurez engendré des enfants, puis des petits enfants, si vous dégénérez* « *alors, si vous vous imaginez u concept* (*Temouna*), **d'un être QUELCONQUE** en **offense** à l'Eternel »

(Deutéronome 5,7)

« *Tu ne croiras en aucune représentation* (*Temouna*), **de quoi que ce soit** dans le « *ciel en haut, en bas sur la terre ou dans les eaux au-dessous de la terre.*

B – En sa fin de vie, Moïse va même jusqu'à longuement nous expliquer qu'y déroger coûterait très cher au peuple dans le futur s'il trahit sa mission (Deutér. 32)

Car aucune forme surnaturelle ne seconde l'Eternel. Y croire reviendrait à amputer Dieu de son unicité de son omnipotence et de son omniprésence. Et vider tout le cœur nucléaire du message du Sinaï trahi et bafoué. Ainsi lisons- Ainsi nous dans Deutéronome 32 :

Adonaï **badad** yankh'énou
Vé eïn imo él nékh'ar

Dieu **seulement** nous dirige
Et **AUCUNE puissance surnaturelle autre** ne le seconde

Et Moïse se lamente que le peuple finira par croire et adopter les sornettes de ses voisins

Yizbékh'ou la chédim lo Eloha
Kh'adachim mi karov baou

Ils sacraliseront des démons (ou esprits) nouveaux plus tardivement, mais qui n'ont rien à voir avec Dieu (Lo Eloha)

Mais surtout, il nous admoneste de prendre comme très au sérieux ses prédictions sur ces déviations prévisibles en raison de leurs conséquences catastrophiques :

(Deutéronome 32, 46-47)

« Prenez à cœur toutes ces paroles par lesquelles je vous admoneste, car ce n'est
« pas pour vous chose indifférente c'est votre existence même »

Existence ayant ici un double sens (physique et raison d'être)

III – LE TALMUD A SON TOUR

Plus tard, le Talmud, considérera que ne peut être qualifié de juif, que celui qui rejette toute forme d'idolâtrie, ce qui inclue toute croyance superstitieuse (en des situations superstitieuses ou en des êtres à potentiel surnaturel qui seraient autres que l'Eternel) (Meguila 13a et autres références similaires)

MALAKH' DOIT DONC ÊTRE LU ET COMPRIS EN FONCTION DE CE QUI PRÉCÈDE

I – Premier exemple (stratégique) : le **malakh'** est une COLONNE NEBULEUSE d'appui

Lors du récit de la traversée par le peuple hébréo-égyptien de la mer rouge, Dieu va l'aider par une colonne nébuleuse (*amoud éanane*) à la fois aveuglante d'obscurité pour les milices pharaoniques, mais éclairante pour le peuple hébreu de devant et servant d'appui à leur traversée

(Exode 14,19)

« **Le malakh'** de Dieu qui précédait le camp d'Israël passa derrière eux. La colonne nébuleuse cessa d'être à leur tête et se fixa ainsi en arrière. Pour les uns, ce fut ainsi nuée et ténèbres, pour les autres la nuit fut éclairée »

Il ne s'agit donc en rien ici d'un « ange » au sens grec ou chrétien du terme

II – Deuxième exemple (toujours stratégique): le **malakh'** est une nuée de FRELONS

Après avoir retenu à distance les milices pharaoniques, Dieu, lors de l'entrée du peuple en Canaan, va cette fois ci, contribuer à faire fuir ses ennemis en faisant précéder le peuple par des frelons. Ceci résulte de la conjonction de plusieurs versets s'y rapportant et le relatant :

(Exode 22, 23)

« Lorsque mon **malakh'** te précèdera et t'introduira chez le Héthéen, Le Phérezéen etc.. »

(Deutéronome 7, 20)

« L'Eternel ton Dieu suscitera contre eux les frelons pour achever les survivants qui se seraient dérobés à toi »

(Josué 24, 12)

« Je vous ai aussi fait précéder par les frelons qui ont chassé devant vous les Amoréens, ce que tu ne dois ni à ton épée, ni à ton arc »

NB1 : Par similitude, on peut dire que chacune des dix plaies d'Egypte ou la séparation des eaux de la mer rouge sont aussi, *stricto sensu*, chacune un **malakh'** puisque ce sont des manifestations par intervention directe de Dieu. La Haggada traditionnelle nous précise qu'il ne saurait être question que Dieu ait eu un dieu auxiliaire, un ange au sens grec, un séraphin pour avoir exécuté tous ces prodiges.

NB2 : on retrouve le même scénario annoncé avec Isaïe : (dans un temps futur où tout ne sera que ronces et chardons)

(Isaïe 7, 18)

« *En ce temps, le Seigneur appellera par un sifflement les moustiques d’Egypte et les frelons d’Assyrie* »

Là non plus, il ne s’agit en rien d’un « ange » au sens grec ou chrétien du terme

III – Troisième exemple (doctrinal): le **malakh' guide référentiel : les TABLES de LOI**

Ceci résulte, là aussi, de la conjonction et du rapprochement de plusieurs versets qui suivent l’énoncé encore seulement verbal du décalogue, Dieu annonce à Moïse successivement:

(Exode 23, 20)

« *Voici, je te donnerai un **malakh'** auquel tu feras face (lépanékh'a) *pour te garder en ta voie et qui te conduira vers le but que je destine* »*

De quoi s’agit-il ? Réponse dans :

(Exode 24, 12)

« *Monte vers moi et y demeure, je veux te donner les tables de pierre* »

En quoi ce « malakh' » aidera-t-il Moïse ? Réponse dans :

(Exode 25, 22)

« *C’est de dessus le propitiatoire, entre les chérubins placés sur l’arche du statut (donc tu feras alors face aux tables de pierre) que je communiquerai tous mes ordres pour les enfants d’Israël* »

Les tables de la Loi seront donc désormais pour Moïse un **malakh' de Dieu et la référence obsessionnelle avant toutes les décisions à prendre, lesquelles doivent rester conformes à l'esprit du décalogue dont il devra s'imprégner.
En somme **le décalogue est le GPS moral de cette nouvelle religion naissante.****

Là non plus, il ne s’agit en rien d’un « ange » au sens grec ou chrétien du terme

IV – Quatrième exemple: le **malakh' du buisson ardent : un APPEL INSTINCTIF**

L’Exode n’a jamais voulu parler d’un quelconque « ange » dans l’épisode du buisson ardent, et la traduction traditionnellement faite, admise et régulièrement reproduite du mot hébreu **malakh'** est une traduction qui, A TOUS NIVEAUX, tant textuel que de fond, est totalement absurde, car étrangère à la lettre et l’esprit de la Torah. Et tout simplement au sens du texte.

En fait il ne s’agit que seulement d’un appel intuitif, un « MESSAGE » ainsi reçu par un Moïse intrigué.

Pour le lecteur intéressé plus avant, nous **démontrons** très précisément dans un autre article ajlt pourquoi cette traduction de « ange » est à rejeter ici sans état d’âme, comme effectivement incohérente et absurde.

Lien : <http://ajlt.com/Etudes-reflexions/17.02.39.pdf>

Là non plus, il ne s’agit en rien d’un « ange » au sens grec ou chrétien du terme